

**LE SCÉNARIO DU COURS DU 8 OCTOBRE 2002 (LYCÉE D'ENSEIGNEMENT  
GÉNÉRAL ŻMICHOWSKA À VARSOVIE)  
LES TRAVAILLEURS POLONAIS EN FRANCE DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES  
[SCENARIUSZ LEKCJI]**

**Élèves:** classe terminale (19 ans)

**Durée :** 2 heures d'affilée

**Objectifs :**

- montrer les origines de la présence polonaise en France dans l'entre-deux-guerres ;
- montrer la vie des immigrés polonais en France ;
- tirer des renseignements de documents de différentes natures (iconographiques, statistiques, cartes, textes) ;
- montrer, en se servant de l'exemple des immigrés polonais en France, certains mécanismes qui se déclenchent dans une société d'accueil à l'égard de l' « étranger ».

**Méthodes :**

- exposé de l'enseignant complété par des questions posées aux élèves et commentées par le professeur ;
- travail des élèves en groupes sur les documents ;
- présentations faites par les élèves ;
- Le cours se déroule à 90% en français.

**Matériel :** rétroprojecteur

**Le déroulement du cours :**

I. Partie introductive

- distribution du lexique et de la chronologie ;
- mise du sujet du cours au tableau ;
- allusion à la présence polonaise en France au XIXe siècle.
- présentation du plan du cours au rétroprojecteur.

II. Partie exposé

- la France : pays d'immigration (chiffres, carte, tableau statistique – transparents)
- pourquoi l'immigration en France ? (exposé, questions, commentaires)
- pourquoi l'émigration en Pologne ? (exposé, questions, commentaires, carte – transparent : analphabétisme en Pologne en 1921)
- « bons immigrés » (exposé, questions, commentaires, textes de propagande – transparent)
- organisation du recrutement (contrat et carte – transparents, questions, commentaires)

III. Étude de documents

- formation des 7 groupes ;
- les élèves sont aidés dans leur travail par le professeur qui donne des explications en français et en polonais.

IV. Présentations de documents

- un rapporteur de chaque groupe présente le document
- le professeur commente en mettant au tableau les mots – clefs utilisés par l'élève.

V. Conclusion

- réponse à la question : les travailleurs polonais, étaient-ils intégrés dans la société française ?  
Justifiez votre réponse.

## **LES TRAVAILLEURS POLONAIS EN FRANCE DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES**

- I. La France: un pays d'immigration.
- II. Pourquoi la France a-t-elle besoin d'immigrés ?
- III. Pourquoi les Polonais émigrent-ils ?
- IV. Les « bons immigrés ».
- V. L'organisation du recrutement.

### **ÉTUDE DE DOCUMENTS**

- A. L'arrivée en France
- B. Le logement
- C. Les célébrations
- D. L'école et les associations
- E. Les travailleurs polonais vus par les Français
- F. Les expulsions
- G. La population active polonaise en France : répartition par branches d'activité

### **CONCLUSIONS**

## **LES TRAVAILLEURS POLONAIS EN FRANCE DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES**

- VI. La France: un pays d'immigration.
- VII. Pourquoi la France a-t-elle besoin d'immigrés ?
  - le bilan de la guerre : 1,4 millions de morts – 10,5% de la population active masculine ; 3 millions de blessés dont 1 million est muni d'une carte d'invalidé de guerre ;
  - suite à la guerre, le nombre des mariages diminue et les divorces sont plus fréquents : on observe une importante baisse de la natalité ; les privations, la sous-alimentation, l'épidémie de grippe espagnole (1918-1919) font augmenter le taux de mortalité ;

- on observe de nouveaux comportements sociaux : la main d'oeuvre nationale devient plus rare ; de 1919 à 1931 se produit un grand exode rural : 950 000 paysans se dirigent vers les villes ;
- des besoins économiques nouveaux : les tâches de reconstruction ouvrent un champ d'activité important ; il faut aussi des bras pour profiter de la conjoncture industrielle favorable des années 20.

#### VIII. Pourquoi les Polonais émigrent-ils ?

- économie agraire dominante ;
- mauvaise repartition du sol (émiéttement des terres) ;
- surpeuplement des campagnes ;
- niveau d'instruction très bas ;

L'offre de main d'oeuvre dépasse la demande sur le marché d'emploi.

#### IX. Les « bons immigrés ».

- sont écartés : la main d'oeuvre coloniale, les Allemands, les Russes ;
- sont choisis les représentants des nations jugées robustes et sûres au point de vue politique ; le gouvernement établit un ordre d'appel : Italiens, Polonais, Tchécoslovaques, Portugais, Espagnols.....

#### X. L'organisation du recrutement.

- la signature du traité du 3 septembre 1919 entre la France et la Pologne : L'égalité avec les nationaux en matière de salaire et d'avantage sociaux est garantie, mais en pratique souvent tournée par le patronat ; le traité est incomplet : rien sur les femmes voulant suivre leur maris, rien sur les enfants ;
- le recrutement se fait directement dans les villages polonais par les agents de la SGI.

### **LES TRAVAILLEURS POLONAIS EN FRANCE DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES QUELQUES REPÈRES CHRONOLOGIQUES**

**1909** : premier recrutement de mineurs polonais en Westphalie prusienne à l'initiative du prince Witold Czartoryski.

**1919** : Convention franco-polonaise signée à Varsovie, qui donne le coup d'envoi du grand flux migratoire de l'entre-deux-guerres.

**1924** : Création de la **Société générale d'immigration** (SGI) qui contrôlera le recrutement d'ouvriers en Europe centrale.

Transfert dans le Nord/Pas-de-Calais des deux quotidiens polonais de la Ruhr, *Wiarus Polski* et *Narodowiec*. Accords signés avec le gouvernement de Varsovie et avec l'épiscopat polonais en ce qui concerne l'activité des moniteurs scolaires et des aumôniers.

**1926** : Recensement général de la population : 309 000 Polonais en France, dont 90 000 dans le Pas-de-Calais et 50 000 dans le Nord (soit 45% du total).

**1928** : Les **Compagnies houillères** paient désormais le voyage depuis la Pologne des « femmes rejoignantes » (épouses de mineurs) et de leurs enfants.

**1931** : Apogée du nombre d'étrangers en France pendant l'entre-deux-guerres. Officiellement, 507 000 Polonais dont 110 000 dans le Pas-de-Calais et

75 000 dans le Nord (soit 37% du total).

**1932** : Crise économique. Les Compagnies houillères cessent de faire venir des ouvriers étrangers.

**1934** : Grève de Leforest (Compagnie de L'Escarpelle) et expulsion immédiate de soixante-dix-sept mineurs polonais.

**1934-1935** : Rapatriements forcés de chômeurs polonais.

**1936** : Grève du **Front populaire**. Fort taux d'adhésion des Polonais aux sections polonaises de la Fédération du Sous-Sol **CGT**.

**1939-1940** : la Pologne d'abord, la France ensuite, sont écrasées par l'Allemagne hitlerienne.

## **LES TRAVAILLEURS POLONAIS EN FRANCE DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES LEXIQUE**

**Assimilation** signifie :

- l'adhésion complète de l'étranger par un changement des mentalités et des comportements aux normes et modes de vie de la société d'accueil ;
- l'abandon du particularisme pour se fondre dans la société d'accueil ;
- l'assimilation est liée le plus souvent à l'obtention de la nationalité du pays d'accueil.

**Émigration** : action de quitter son pays pour aller s'établir dans un autre, momentanément ou définitivement.

**Immigration** : entrée dans un pays de personnes non autochtones qui viennent s'y établir, généralement pour y trouver un emploi.

**Intégration** repose sur :

- une participation active à l'ensemble des activités de la société et non pas seulement à son économie ou à certains avantages ;
- l'adhésion aux règles de fonctionnement et aux valeurs de la société d'accueil ;
- le respect de ce qui fait l'unité et l'intégrité de la communauté dont on devient partie intégrante.

**Compagnie houillère** : *spółka węglowa*

**Confédération générale du travail (CGT)** : confédération de syndicats français ; elle contribue à l'organisation de la grève générale du 12 février 1934.

**Coron** : maison d'habitation de mineurs ; quartier formé par un groupe de ces maisons.

**Crise économique des années 30** : elle commence par une crise boursière aux États-Unis en 1929 pour se propager rapidement à travers le monde ; la France entre dans la crise tardivement car son économie, plus traditionnelle, est moins liée au capitalisme international ; en revanche, la crise y est plus longue qu'ailleurs : en 1933, il y a 300 000 chômeurs et le revenu des agriculteurs s'effondre ; en 1935, la France compte déjà plus de 500 000 chômeurs.

**Front populaire** : coalition des partis de gauche qui arrive au pouvoir en France en juin 1936

**Société générale d'immigration (SGI)** : entreprise privée contrôlée par le grand patronat ; à partir de 1924, elle exerce un véritable monopole sur le recrutement organisé des travailleurs étrangers.

**Westphaliens** : nom donné aux mineurs polonais qui, après avoir travaillé en Westphalie, après 1919, s'installent en France pour y travailler ; leur expérience et compétence sont très appréciées.

« Soldat polonais démobilisés, vous êtes sans emploi, la France vous offre du travail ?

La France a perdu beaucoup de soldats.

Grâce à elle, la Pologne a recouvré l'indépendance. »

*(Appel du général Henrys, dirigeant de la Mission militaire française en Pologne, septembre 1919.)*

« La Pologne préfère envoyer les siens dans une nation alliée et aime à voir ses travailleurs sur une terre où le sang a coulé pour sa libération et son indépendance. »

(abbé C. Kaczmarek, L'émigration polonaise en France après la guerre, 1927.)

**LES TRAVAILLEURS POLONAIS EN FRANCE DANS L'ENTRE-DEUX-  
GUERRES**

**BIBLIOGRAPHIE**

J. Ponty, Polonais méconnus : histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres, Paris, 1990.

J. Ponty, Les Polonais du Nord ou la mémoire des corons, Paris, 1995.

R. Schor, Histoire de l'immigration en France : de la fin du XIXe siècle à nos jours, Paris, 1996.

R. Schor, L'opinion française et les étrangers : 1919-1939, Paris, 1985.

E. Temime, France, terre d'immigration, Paris, 1999.

Atlas de l'immigration : <http://barthes.ens.fr/atlasclio/>

## Polonais

variable représentée par des cercles: Hommes & Femmes en 1936

variable représentée par des plages de couleurs: Aucune variable choisie

